

	CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-05	
	Nature de l'acte : 5.1 - Élection exécutif	Conseillers municipaux En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

Le 20 mars 2026 à 19h45, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. CAPELLI Jean Claude, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant en date du 16 mars 2026.

Étaient présents : COURTOIS Pascal, MATHIEU ZAKI Maryline, MATHIEU Christophe, FISCHER Julie, CAMPION Yves, PANSARD Aline, CAPELLI Jean Claude, LAHO Andréa, BILLET Mathias, PONCET Océane, MORICEAU Daniel formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Madame PANSARD Aline a été désignée comme secrétaire de séance.

01 – ELECTION DU MAIRE
Election du Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11 (onze)

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0 (zéro)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11 (onze)

Majorité absolue : 6 (six)

Ont obtenu :

- Monsieur COURTOIS Pascal : 10 (dix) voix
- Madame MATHIEU ZAKI Maryline : 1 (une) voix

Monsieur COURTOIS Pascal, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pascal Courtois", written over a horizontal line.

Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

5.1 - Élection exécutif

Mesures de publicité :

Télétransmis le 23/03/2026

Affichée le 23/03/2026

Certifiée exécutoire le 23/03/2026.

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pascal Courtois", written over a horizontal line.

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2026-05

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-23T17-23-25.01 (MI268516096)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260320-DEL2026-05-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ELECTION DU MAIRE

Date de décision : 20/03/2026



Nature de l'acte : Délibération


Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2026-05-élection du Maire.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL 2026-05-PV élection du maire e...
feuille de
proclamation.PDF](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[PJ-DEL 2026-05-Tableau
du conseil municipal.PDF](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 23/03/26 à 17:23

Par COURTOIS Pascal

Transmis Date 23/03/26 à 17:23

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception Date 23/03/26 à 17:30

